

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

INTER-AFRICAN PHYTOSANITARY COUNCIL / CONSEIL PHYTOSANITAIRE INTERAFRICAIN

Yaoundé, CAMEROUN P. O. Box 4170 Tél. 221 19 69 Fax : 221 19 67 E-mail : au-cpi@au-appo.org

17^e Session du Comité Sahélien des Pesticides,
Bamako, Mali, du 31 août au 03 septembre 2004

SITUATION ACRIDIENNE EN AFRIQUE ***(VISION DU CPI/UA . JUILLET 2004)***

Par **ZAFACK Joseph**

Chargé du suivi des activités des acridiens
et oiseaux granivores en Afrique.

Coordination :

-Dr NKOUKA Nazaire

Secrétaire Scientifique du CPI/UA

Collaboration :

- Benoît BOUATO

Chargé de l'information phytosanitaire CPI-UA

L'aire de reproduction estivale du criquet pèlerin *Schistocerca gregaria* (Forsk., 1775) se situe en Afrique Tropical, au Sud du Sahara, à l'intérieur de la bande transversale du Sénégal au Soudan, entre le 15^e et le 18^e parallèles Nord.

Lorsque les conditions éco-climatiques sont convenables, l'acridien se développe rapidement et fonde une population importante. A la remontée du FIT, ces individus se déplacent vers le Nord en traversant le Sahara. Ils atteignent les confins du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et l'ouest de la Libye en franchissant les chaînes montagneuses de l'Atlas vers les côtes méditerranéennes où ils effectuent la reproduction printanière de février à avril puis retournent au Sahel d'où leurs parents étaient issus quelques mois plus tôt. C'est le schéma que semble dessiner les grands mouvements migratoires du criquet pèlerin en Afrique.

C'est en juillet 2003 que les prospecteurs sahéliens ont révélé comme au cours des années antérieures la présence du criquet pèlerin à l'état solitaire. A la faveur des conditions climatiques exceptionnellement bonnes et convenables, on a assisté à partir d'octobre 2003 à la recrudescence du ravageur. La situation acridienne est dès lors devenue préoccupante et des stratégies de lutte ont été renforcées, notamment en Mauritanie, au Niger, au Mali, au Sénégal et au Tchad. Mais la longue persistance du criquet pèlerin a épuisé les ressources nationales de lutte antiacridienne dans certains pays concernés. Il n'était plus possible d'assurer une totale couverture phytosanitaire si elle n'était pas tout simplement arrêtée. La Mauritanie et le Niger en sont les principales victimes.

La situation acridienne actuelle en Afrique du nord-ouest est marquée par une diminution de la pression acridienne. C'est le signe de la fin d'activités printanières dans le Maghreb.

Par contre, celle de la région sahélienne se caractérise par l'entrée en activité du criquet pèlerin autochtone, par la résurgence du criquet puant et du criquet sénégalais et surtout par des incursions depuis la seconde décennie de juin 2004 d'essaims de criquet pèlerin qui ont échappé aux énormes traitements effectués par les pays du Maghreb.

De juin 2004 à mi-août, la Mauritanie, pays le plus touché a reçu plus de 200 essaims en provenance de la zone de reproduction printanière. Le Mali en a reçu une centaine. Le Niger, le Sénégal et le Tchad n'ont pas échappé à ces incursions. Le Burkina Faso et le Cap Vert ont reçu quelques essaims. Le Soudan, le Nigeria et le Cameroun ne sont pas loin du désastre. Le criquet pèlerin entre déjà en activité au Soudan.

Il n'est pas interdit aujourd'hui de porter un regard vers la région Est africaine où les plaines côtières de la Mer Rouge et la corne de l'Afrique sont identifiées comme aires de reproduction hivernale, pour relever le risque de résurgence encouru par le Soudan Est, l'Erythrée, Djibouti, l'Ethiopie et la Somalie dans les prochains mois.

Il existe actuellement un risque élevé qu'une reproduction ait lieu dans ces zones rendues favorables par les pluies. Si le dispositif de lutte se stabilisait à son niveau actuel, cette reproduction, s'ajoutant aux effectifs en place, contribuerait à exacerber une situation déjà mauvaise au regard des dégâts enregistrés ces jours sur le palmier-dattier, le millet, le sorgho, les légumineuses, les pâturages et autres végétations naturelles.

Il y a quelques mois, l'invasion généralisée du péril acridien se conjugait au conditionnel. Aujourd'hui toutes les conditions semblent être favorable pour son installation. En face de l'épanouissement normal de l'acridien dû aux conditions éco-climatiques convenables, s'oppose une résistance affaiblie par l'insuffisance en ressources nécessaires et par une attitude hésitante des donateurs à renforcer le potentiel d'interventions des équipes de lutte phytosanitaire en activité.

Face à cette inquiétante situation, de nombreuses initiatives ont été développées au niveau national, régional et international telles que :

- D'insistants appels de la FAO à la solidarité internationale pour une assistance au financement de la campagne de lutte antiacridienne en cours ;
- L'inauguration depuis août 2003 d'une série de rapports sur la situation acridienne en Afrique pour fournir des informations et prévisions nécessaires à la lutte concertée contre le péril acridien, à travers le bulletin d'informations phytosanitaires du CPI/UA ;
- L'appui politique du CPI/UA conjointement avec des partenaires internationaux et ONG à la requête d'aide de certains pays concernés. Dans le cadre du projet Acridien 2004.
- L'appui multiforme de la FAO, de la Commission Européenne, des Etats-Unis, de l'Italie, de la Norvège, de l'Espagne, du PNUD, de l'Union Africaine, de l'Algérie, du Maroc et de la Libye ;
- La volonté du Président Sénégalais à organiser un sommet des chefs d'Etat membres de l'EMPRES pour rechercher des mesures communes de lutte.
- L'appel du Chef de Gouvernement algérien à l'unification des voix pour porter le message de détresse à la communauté internationale, pour solliciter son assistance aux pays victimes des invasions. C'était lors de la conférence du 26 au 27-7-2004 à Alger ;
- L'arrêt d'un plan d'urgence régional par la commission FAO de lutte contre le criquet pèlerin en région occidentale à la même conférence d'Alger.

Il est nécessaire de rappeler ici que la maîtrise des effectifs d'acridiens occupe une place privilégiée dans l'agenda des équipes de lutte phytosanitaire en Afrique. Malgré de multiples stratégies de lutte mises en œuvre par divers intervenants en activité, le criquet pèlerin persiste et sévit. Il semble devenir le fléau majeur en Afrique et canaliser vers lui la partie substantielle des attentions

et énergies disponibles à la protection de végétaux en général. Cette attitude se justifie par une extension tous azimuts des infestations dans la quasi-totalité de la région sahélienne et celle d'Afrique du nord-ouest et par l'importance des dégâts causés par ce déprédateur dans un environnement déjà accablé de sécheresse.

La forte expertise africaine et mondiale devait contribuer à éviter ce paradoxe qui voudrait que les acridiens attendent et peut-être longtemps l'effectivité des interventions.

300 millions de dollars ont suffi pour maîtriser l'invasion de 1987-1989. Selon le directeur de la direction de protection des végétaux de la FAO, celle en cours n'en demande que 83. Au final, le prix à payer sera malheureusement plus fort que les prévisions actuelles et l'environnement plus menacé. Chaque jour qui passe est un dollar en plus qui alourdi d'avantage les estimations financières d'aujourd'hui.

Tous les spécialistes s'accordent à reconnaître que la démarche préventive n'a pas d'équivoques économique et environnemental. Le Secrétaire exécutif de la Commission de Lutte Contre le Criquet Pèlerin en Région Occidentale n'estimait-il pas que les 300 millions de dollars investis entre 1987-1989 pour contenir l'invasion du criquet pèlerin par une lutte curative auraient suffi à assurer le contrôle préventif pour ces soixante-dix prochaines années .

Le CPI/UA prône en outre la mise en place d'un réseau national et régional de gestion préventive du phénomène acridien. En effet, un suivi régulier de l'activité acridienne dans ses aires de grégarisation aurait amorti la pression acridienne que l'Afrique subit ces derniers moments.

Le CPI/UA adhère à l'utilisation des produits chimiques comme solution favorable de l'heure, adaptée à la lutte antiacridienne d'une pareille envergure bien que onéreuse et polluante. Toutefois, il souhaite le strict respect du code de conduite FAO et la conformité du choix des pesticides.